

Innovations agroforestières et statut foncier dans la province du Passoré au Burkina Faso

Jean Charles **BAMBARA**

bam_jean80@yahoo.fr

Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

Résumé

Moteur de l'économie nationale de par sa contribution à hauteur de 40% au PIB, le secteur primaire du Burkina Faso est confronté à plusieurs enjeux et les pratiques agroforestières apparaissent comme une alternative à ces défis. Abandonnées dans les années 1950-1960 du fait des politiques publiques agricoles qui les considéraient comme un obstacle à la mécanisation agricole, les pratiques agroforestières ont réapparu en 1977 à la faveur de l'avènement de multiples mutations socio-climatiques sous l'inspiration de ICRAF. Depuis lors, des agents de développement proposent des innovations agroforestières aux paysans de la province du Passoré, marquée par la dégradation des terres. Mais, la diffusion de ces innovations soulève des enjeux fonciers importants et induisent des bouleversements sociaux en termes de réorganisation des tâches ainsi qu'une nouvelle répartition du travail. À l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne, les nombreuses différences de droits, de statuts et de responsabilités qui existent entre les hommes et les femmes influencent nécessairement leur rapport à l'innovation, quelle qu'elle soit.

S'inscrivant dans une démarche qualitative, cette étude cherche à comprendre dans une approche socio-anthropologique, le processus d'adoption et de gestion des innovations agroforestières tel qu'il est vécu par les hommes et les femmes dans la province du Passoré. Elle vise surtout à analyser les reconfigurations sociales qu'induisent ces innovations dans cette province.

Mots-clés : *Système Foncier, Innovations Agroforestières, Autonomisation Economique, Province du Passoré, Burkina Faso.*

Agroforestry innovations and land tenure status in the Passoré province of Burkina Faso

Abstract

The primary sector in Burkina Faso is the driving force behind the national economy, accounting for 40% of GDP. It faces a number of challenges, and agroforestry practices are emerging as an alternative to meet these challenges. Abandoned in the 1950s and 1960s as a result of public agricultural policies that saw them as an obstacle to agricultural mechanization, agroforestry practices reappeared in 1977 with the advent of multiple socio-climatic changes, under the inspiration of ICRAF. Since then, development players have been proposing agroforestry innovations to farmers in the Passoré province, reputed to be a desert area. But the dissemination of these innovations raises major land issues and has led to social upheaval in terms of the reorganization of tasks and a new division of labour. As in other Sub-Saharan African countries, the many differences in rights, status and responsibilities between men and women necessarily influence their relationship to innovation, whatever it may be.

This qualitative study takes a socio-anthropological approach to understanding the process of adopting and managing agroforestry innovations as experienced by men and women in Passoré province. Above all, it aims to analyse the social reconfigurations brought about by these innovations in this province.

Keywords: *Land tenure system, Sexual division of labour, Agroforestry innovations, Passoré's province, Burkina Faso.*

Introduction

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne est un pays essentiellement agricole (Herrera et Ilboudo, 2012 ; INSD, 2022). Son économie est fortement tributaire du secteur primaire qui emploie plus de 80% de la population active et contribue à hauteur de 40% au PIB.

Mais, depuis quelques décennies, le pays est confronté à une dégradation accélérée de ses ressources naturelles (Ouattara et *al.*, 2008 ; Ouoba et *al.*, 2014) sous les effets conjugués de facteurs naturels et anthropiques (pratiques agricoles inappropriées, feux de brousse, coupe du bois, extension des superficies emblavées, etc.) (Bélemviré et *al.*, 2008 ; Gillet et *al.*, 2016). Il en résulte des conséquences importantes en termes d'appauvrissement des sols et une dégradation du couvert végétal (Dugué, 2015), accélérant la vulnérabilité des populations face aux variabilités socio-écologiques (Clavel et *al.*, 2008).

La province du Passoré située dans la région du Nord du pays, est confrontée à cette situation et plus particulièrement aux caprices climatiques (Kaboré et *al.*, 2019), exacerbés par les fortes pressions anthropiques, la surexploitation des terres, la déforestation, l'exode, la paupérisation (Jouve, 2006). Ce qui engendre une baisse drastique des rendements agricoles, une précarisation des populations locales (Madeley, 2002 ; Sawadogo et *al.*, 2008) et une disparition progressive des ressources forestières, dont dépendent les populations locales.

Face à cette problématique, les agriculteurs développent depuis de nombreuses années des innovations fondées sur

des savoirs et savoir-faire locaux. Parmi ces innovations, on peut citer l'agroforesterie, connue sous le nom de parcs agroforestiers (Bonkougou et *al.*, 1993 ; Boffa, 2000 ; Alexandre, 2002 ; Seghieri, 2017) et des techniques de conservation des eaux et des sols (CES) telles que les cordons pierreux, la pratique du zaï, la demi-lune, etc.

Cependant, ces innovations n'ont pas réussi à freiner la dégradation des ressources naturelles surtout celle des parcs agroforestiers. C'est dans ce sillage qu'une multiplicité d'agents de développement propose depuis les années 1980, des innovations agroforestières aux populations locales (Da, 2008). Parmi ces innovations, qui en partie réhabilitent les savoirs naturalistes des paysans, figurent la RNA, les jardins nutritifs, les cordons pierreux végétalisés, les reboisements d'espèces locales dans les exploitations agricoles.

Dans cet article, nous analysons la contribution des innovations agroforestières dans l'amélioration des rapports sociaux de sexe, ainsi que les transformations sociales et économiques qu'elles induisent dans la province du Passoré. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle l'adoption des innovations agroforestières par les femmes, en dépit des contraintes auxquelles elles font face, contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie dont leur « empowerment ».

1. Approche méthodologique

Cette étude a été menée dans la province du Passoré, l'une des quatre (04) provinces de la région du Nord du Burkina Faso. Elle s'est déroulée dans trois (03) communes, à savoir les communes de Gomponsom, Lâto-den et Yako. Le choix de cette province et de ses différentes localités est lié à

.

sa situation géomorphologique notamment la végétation qui y est fortement dégradée du fait d'importantes actions anthropiques et des effets néfastes du changement climatique (INSD, 2022). L'autre raison qui a motivé le choix de cette zone, est le fait qu'elle est un "carrefour" d'interventions de projets de développement qui proposent des innovations agricoles aux formations paysannes, depuis la fin des années 1970.

Pour mieux cerner les objectifs de cette recherche, nous avons opté pour une approche qualitative.

L'échantillonnage s'est fait par choix raisonné selon des critères suivants : la taille de l'exploitation, les techniques et pratiques agroforestières adoptées, le statut de résidence, l'âge et le sexe des personnes enquêtées. Ce qui nous a permis de constituer notre échantillon final à 28 personnes dont 17 hommes et 11 femmes, à l'issue de la saturation¹.

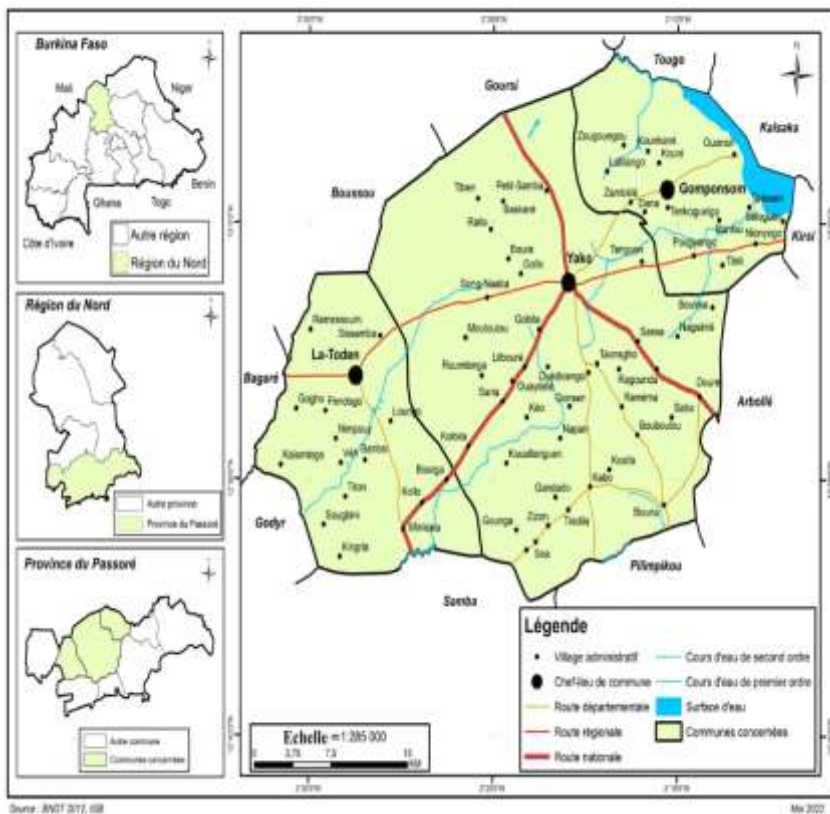
La collecte des données s'est faite par le biais d'entretiens semi-structurés et d'entretiens informels. Ces techniques ont été combinées à celle de l'observation directe pour décrypter les écarts entre les discours et les pratiques des enquêtés. Les corpus ont été traités sur la base de l'analyse de contenu thématique.

Comme toute étude, la nôtre a été émaillée de maintes difficultés notamment le contexte sécuritaire délétère dans la zone d'étude, marquée par des attaques persistantes de Groupes armés terroristes (GAT) et qui ont engendré un climat de suspicions et de méfiance de la population envers des acteurs externes à leur milieu. Ce qui a non seulement

¹ Indicateur méthodologique qui consiste à suspendre une enquête lorsque les informations collectées auprès de divers acteurs deviennent redondantes et n'apportent plus rien à la recherche.

suscité des refus catégoriques de personnes à participer à l'étude mais aussi, contrarié notre immersion sur le terrain.

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : BNDT- IGB, 2012 ; *conception* : A. NACOULMA, mai 2022

2. Résultats et discussion

2.1. Une province sous emprise de crises socio-climatiques

La province du Passoré, à l'instar des autres provinces de la région du Nord, est frappée par des bouleversements environnementaux importants. Les sécheresses successives

.

des années 1970 et 1980 qui ont touché les pays du Sahel n'ont guère épargné cette province. En effet, cette vague de sécheresses a eu des répercussions négatives sur les sols, les précipitations qui y sont insuffisantes et irrégulières avec une pluviométrie annuelle de l'ordre de 600 à 900 mm (Conseil régional du Nord, 2018). De même, les rendements agricoles y sont dérisoires, exposant les populations à une insécurité alimentaire sans précédent (INSD, 2022). Cette situation n'est pas pour autant méconnue des populations locales, notamment les formations paysannes. En effet, la plupart des personnes interrogées reconnaît que leur environnement s'est dégradé à une vitesse accélérée. C'est le cas de cet agriculteur du village de Baribsi, dans la commune de Lâto-den:

Avant si l'on commissionnait quelqu'un à côté avec une daba, la personne n'aurait pas le courage d'aller parce qu'il y avait beaucoup d'herbes. Si la personne n'est pas courageuse et qu'on l'envoie pendant la nuit. Elle va refuser d'y aller. Ce n'est pas comme aujourd'hui où à partir de là où nous sommes assis, tu peux voir de loin « Lâ-toden ». Nous sommes maintenant devenus le même secteur. (Z. L, 73 ans, agriculteur, entretien du 15/03/2022)

Si la dégradation du couvert végétal et des espèces ligneuses dans les exploitations agricoles est une réalité selon les agriculteurs, elle est perçue par de nombreux acteurs (surtout les personnes âgées) comme le résultat de la forte pression démographique. En effet, pour ces acteurs, la croissance démographique s'accompagne d'une forte demande en terres arables et engendre une destruction d'arbres dans le processus de préparation des champs. En sus, elle est justifiée par l'exploitation abusive du bois. Dans

la province du Passoré², en l'absence d'une autre source d'énergie pour les différents besoins, c'est le bois, qui est fortement utilisé aussi bien pour les activités domestiques (préparation du repas familial), que celles socioéconomiques et culturelles (baptêmes, préparation du dolo, funérailles, fêtes coutumières, etc.). À toutes ces occasions, le bois est exploité pour la préparation de la nourriture et des boissons locales, notamment la bière de mil communément appelée « dolo » ou « Rāam » dans la langue locale mooré. Ces pressions anthropiques sur les espèces ligneuses des parcs arborés, entraînent une dégradation importante. Il en résulte une érosion intense des sols et leur infertilité, la disparition des jachères, pourtant indispensables à la survie des populations locales. La photo ci-dessous présente un sol dégradé communément appelé « zĩ-peelle » dans la langue locale mooré.

² Selon la monographie de la région du Nord, Le bois (foyer simple) est la source principale d'énergie pour la cuisson des aliments la plus utilisée dans la province du Passoré, avec un taux de 82,1%.

Photo 1 : Sol dégradé dans le village de Gomponsom



Source : © J-C. BAMBARA, mars 2022

Ces bouleversements environnementaux et climatiques ont suscité des craintes et inquiétudes, d'où la formulation de politiques publiques dans le but d'inverser les tendances. Ces politiques publiques prônent un retour à des pratiques anciennes notamment l'agroforesterie (Torquebiau, 2007), qui ont jadis fait leur preuve et qui pourraient être une solution aux défis sus cités.

2.2. Des innovations agroforestières à la rescousse d'un système agraire en crise

Face aux mutations socio climatiques exacerbées par les sécheresses des années 1970 et les fortes activités anthropiques marquées par des pressions sur les parcs

arborés, les populations locales font preuve d'ingéniosité en développant des « stratégies défensives et offensives » dans le but d'accroître leurs moyens de subsistance (Yung et Zaslavsky, 1992). Il s'agit entre autres de la pratique du zaï, la jachère traditionnelle, le paillage, l'intégration agriculture-élevage, l'épandage de la fumure organique dans les champs de case, et le recours au système traditionnel d'agroforesterie, etc.

Cependant, au vu des contingences climatiques et la détérioration des conditions de vie des populations locales, ces pratiques endogènes se révèlent peu efficaces. C'est ce qui a favorisé l'arrivée d'agents de développement constitués d'ONG, associations de développement, institutions de recherche, services techniques déconcentrés. Mais ces innovations ne sont pas pour autant des inventions nouvelles, elles s'inspirent des savoirs endogènes.

2.2.1. Des innovations sous l'ombre des savoirs naturalistes des paysans

Dans ses travaux, Olivier de Sardan (1995 : 78) considère l'innovation comme « toute greffe de techniques, de savoirs ou de modes d'organisation inédits, sur des techniques, savoirs et modes d'organisation en place ».

Les données du terrain montrent que les pratiques agroforestières proposées aux formations paysannes ont été réhabilitées en y associant quelques innovations technologiques. Dans cette dynamique de réhabilitation, des savoirs et savoir-faire locaux y incorporés ont été mis en exergue pour être en adéquation avec les réalités socio-culturelles. Comme le rappelle Mendras et Forsé (1983 : 7) :

« Pour être acceptée dans les sociétés paysannes, l'innovation technique ne doit pas perturber le système en place. Elle doit le compléter et le perfectionner sans en changer l'équilibre. Elle doit aussi, et surtout, répondre à un besoin chez le paysan ».

C'est ainsi que la Régénération naturelle assistée (RNA) bien qu'une technique endogène, a été réhabilitée et fortement encouragée pour reconstituer le parc arboré en dégradation. Cette technique au regard des nombreuses interventions de développement qui l'ont placé au cœur de leurs priorités eu égard à ses multiples avantages est fortement ancrée dans les habitus agraires au point de devenir un réflexe paysan dans les systèmes de production.

En outre, des espèces locales encore appelées « Rog-mik tuse » à forte valeur ajoutée sont promues lors des interventions et plus précisément pendant les campagnes de reboisement. Il s'agit des espèces suivantes : karité (*Vitellaria paradoxa*), néré (*Parkia biglobosa*), acacia albida (*Faidherbia albida*), balanites (*Balanites aegyptiaca*), tamarinier (*Tamarindus indica*), etc.

Le choix de ces espèces est lié à leur valeur ajoutée et surtout à leur contribution à l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations locales qui en dépendent fortement tant sur le plan alimentaire que socioéconomique. La promotion de ces espèces locales se justifie enfin par le fait qu'elles sont en voie de disparition du fait des fortes pressions anthropiques dont elles font l'objet.

Par ailleurs, parallèlement à la promotion d'espèces locales, des cordons pierreux végétalisés sont proposés aux populations locales. Ce qui permet de reconstituer le potentiel végétal de certaines exploitations agricoles

devenues des « zĩ-peelle » et dont la régression du couvert végétal se pose avec acuité.

Dans l'optique de toucher le maximum de personnes, des jardins agroforestiers et jardins nutritifs ont été aménagés au profit des femmes dans les différents villages visités. Dans ces jardins, on y retrouve des cultures maraîchères associées à certaines espèces ligneuses telles que le baobab, le moringa, etc. dont les retombées pour les populations sont multiples.

Les images ci-dessous illustrent quelques pratiques agroforestières et initiatives promues par les agents de développement.

Photo 3 : unité de transformation des amandes de karité



Source : © J-C. BAMBARA, mars 2022

.

Photo 2 : jardin nutritif à Dana



Source : © J-C. BAMBARA, mars 2022

Si les agents de développement proposent des innovations agroforestières aux agriculteurs en vue d'accroître leur résilience, la mise en œuvre de ces innovations n'est pas gagnée d'avance ; elle est faite de controverses, de coups de forces et de ruses pour rallier un nombre croissant de paysans et paysannes.

2.2.2. De la diffusion des pratiques agroforestières : entre intéressement et enrôlement des formations paysannes

Dans le but d'enrôler les paysans et les inciter à adopter les pratiques agroforestières, les agents de développement mobilisent plusieurs stratégies. D'emblée, ils véhiculent un discours écologiste pour justifier l'impérieuse nécessité d'adopter ces pratiques. À cet effet, lors des séances d'intermédiation sociale, les paysans sont invités à faire une analyse comparative de leur situation écologique d'antan et celle actuelle. Aussi, au cours du processus, et ce après avoir écouté les acteurs locaux, les promoteurs des pratiques agroforestières exposent une problématique apocalyptique pour susciter une prise de conscience individuelle et collective. Au vu de la situation catastrophique exposée avec des illustrations à l'appui (cartographie participative, archives d'images), ils mettent les populations face à leurs responsabilités, tout en insistant sur le fait que l'adoption des pratiques agroforestières qui, selon eux, constituent la seule voie pour inverser la tendance. Les propos de cet enquête mettent en exergue cette stratégie d'enrôlement usitées par les promoteurs des pratiques agroforestières pour insuffler l'adhésion des paysans :

Dans le projet, nous encourageons l'agroforesterie parce qu'il y a aussi le fait qu'elle permet de sauvegarder certaines espèces qui étaient en voie de disparition. C'est la seule manière pour pouvoir sauvegarder les espèces. Sinon, nous allons arriver à un moment où nos enfants même ne vont plus connaître nos espèces forestières. Les gens même ont pris conscience que tant qu'ils ne passent pas par cette pratique-là, les espèces locales forestières avaient entièrement disparu. (B.M, Chargé de projets à la SEMUS ; entretien du 10/12/2021).

.

Ce discours écologiste est une stratégie d'enrôlement des portes paroles quoique la situation qui est généralement dépeinte est validée par ces paysans eux-mêmes qui lors des récits sur l'état de leur environnement, affichent à la fois une déception et une crainte non seulement pour eux mais aussi pour la génération future.

Ces discours (arguments) bien articulés et structurés, servis par les promoteurs, sont repris à l'endroit du visiteur pour montrer leur engagement.

Pour soutenir le réseau sociotechnique, des gratifications financières et matérielles sont aussi offertes aux différents acteurs.

En outre, les chefs coutumiers sont mis à profit pour convaincre et mener des négociations souterraines en vue de rallier certains groupes stratégiques composées de jeunes qui mènent parfois des campagnes de démobilisation à l'endroit des promoteurs des pratiques agroforestières. Comme la Promotion de Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) issus des parcs arborés est une problématique exposée par les acteurs locaux et plus précisément les femmes, deux unités de transformation des amandes de karité ont été construites à leur profit dans les communes de Gomponsom et Lâto-den dans le cadre du projet *Weoog paani*³ mis en œuvre par des associations locales dont SEMUS et financé par l'ONG Tree Aid et ses bailleurs de fonds. De même, une unité de transformation du miel, ainsi que des boutiques de valorisation de PFNL ont été implantées dans ces deux communes. Ce qui a suscité de l'engouement des populations locales vers ces réalisations. Toutes ces

³ C'est une expression locale qui signifie « Nouvelle forêt ».

méthodes constituent des stratégies d'enrôlement des formations paysannes afin qu'elles adhèrent aux innovations proposées.

Cependant, malgré les stratégies mobilisées pour favoriser l'adoption des pratiques agroforestières, un certain nombre d'innovations agroforestières promues par les agents de développement se heurte à « une revanche de contextes » (Olivier de Sardan, 2021).

2.3. Des innovations à l'épreuve des contraintes sociales

Si certains paysans ont de « bonnes raisons » d'adopter les pratiques agroforestières promues par les agents de développement, d'autres par contre affichent des réticences face à ces pratiques. Ces réticences obéissent à des logiques qui sont bien différentes de celles des agents de développement.

À cet effet, pour appréhender la logique paysanne face aux innovations agroforestières implémentées par les agents de développement, il est important d'entrer au cœur des représentations sociales. Dans l'imaginaire de la plupart des formations paysannes, l'innovation renvoie à la nouveauté. Or, la nouveauté est une chose dont ils se méfient, car souvent elle est porteuse de risques et d'incertitudes.

L'autre raison qui explique le comportement des agriculteurs face aux innovations agroforestières renvoie aux croyances magico religieuses associées aux essences locales⁴ des parcs agroforestiers. Perçues par la plupart des paysans et paysannes interrogés (adeptes des religions révélées,

⁴ Dans la province du Passoré, le parc arboré n'est plus homogène, il est devenu hybride du fait de l'intégration d'espèces exotiques par les agriculteurs pour des raisons économiques et sociales et foncières.

.

animistes) comme maléfiques et frappées d'interdits sociaux certaines espèces locales comme le karité, le néré, le baobab, le tamarinier, etc. sont certes appréciées mais insuffisamment plantées. Dans ce contexte, le parc arboré ne peut être renouvelé aussi rapidement comme le souhaitent certains acteurs surtout les femmes qui dépendent fortement des sous-produits (bois, feuilles, fruits) de ces arbres.

En sus, des questions logistiques et matérielles sont relevées comme ferment de la non adoption de certaines techniques agroforestières comme la haie vive améliorée en remplacement de la haie morte. Pendant la saison sèche, certains animaux laissés en divagation à la recherche de fourrage, entrent dans les jardins maraîchers des femmes et broutent les jeunes plants. Face aux dangers que présentent les troupeaux d'animaux aussi bien pour les jeunes plants que les cultures maraichères, les femmes développent des stratégies de protection. Il s'agit généralement des couronnes de rameaux d'épineux autour du plant, ou un tube de sekko tressé pour protéger. Mais là encore, se posent des problèmes d'efficacité de ces stratégies, car si la première technique semble efficace, elle ne peut résister aux animaux et notamment la chèvre, tandis que la seconde est fragile aux attaques des termites et nécessite donc une attention particulière. Ce qui est souvent en inadéquation avec les attentes du paysan, qui en plus de ses activités champêtres doit dégager du temps pour veiller à la protection des plants. Bien qu'elles aient recours au gardiennage des plantes par les enfants comme le mentionne Alexandre (2002), il arrive qu'elles aient besoin de cette ressource humaine pour d'autres tâches domestiques (vaisselle, balayage de la cour, corvée d'eau, ramassage de fruits dans

le parc arboré, etc.). Toutefois, celles disposant de moyens se dotent de manchons en plastiques pour protéger les jeunes plants dans leurs parcelles. Mais au vu des coûts financiers que cela implique, peu de paysannes rechignent à s'en procurer. Ce qui constitue est une contrainte importante à l'adoption des pratiques agroforestières.

Également, dans la logique paysanne, l'adoption d'une innovation vise à améliorer leurs conditions de travail déjà précaires. Or, les innovations agroforestières telles que les jardins nutritifs et les haies vives améliorées ajoutent des tâches supplémentaires aux femmes qui déjà en plus de celles existantes au niveau domestique doivent y faire face. Des femmes interrogées affirment que les arbres plantés dans les jardins maraîchers exigent un travail d'entretien (coupe, élagage, arrosage, protection contre les animaux) et qu'à cet effet, elles doivent consentir des efforts supplémentaires. En plus, elles invoquent la forte dépendance vis-à-vis de leurs époux pour l'entretien des arbres dans les jardins. Même si elles se sont organisées pour la gestion des jardins nutritifs (séances d'arrosage à tour de rôle, cueillette des feuilles, etc.), il arrive que certaines femmes sous prétexte qu'elles sont submergées par les activités domestiques, n'arrivent pas à respecter ce calendrier. Ce qui suscite des cas de conflits. Ces conflits qui sont le plus généralement latents, explosent parfois en conflit ouvert et se soldent par des empoignades.

Photo 4 : Arrosage du jardin nutritif de Dana par une femme,



Source : © J-C. BAMBARA, mars 2022

Toutefois, ces contraintes ci-dessus évoquées ne sont pas les seules variables explicatives des difficultés d'adoption des pratiques agroforestières promues par les agents de développement. D'autres contraintes notamment foncières entrent en ligne de compte.

2.4. Des innovations "étouffées" par la gouvernance foncière locale

Le foncier, eu égard aux considérations socioreligieuses qu'il renferme dans la province du Passoré, constitue une contrainte majeure à l'adoption massive des pratiques

agroforestières par certaines catégories sociales. À l’instar des autres localités du Burkina Faso, l’arbre est perçu dans la logique coutumière comme un marqueur foncier (Zongo, 2009 ; Kaboré, 2009 ; Colin et *al.*, 2023). De fait, sa plantation sur une parcelle se fait selon le statut foncier de l’exploitant. Elle soulève des conflits sociaux entre propriétaires terriens et détenteurs de droits délégués. Dans ce contexte, l’adoption des innovations agroforestières par certaines catégories de personnes (notamment les étrangers, les femmes) paraît difficile d’autant plus qu’elles sont à priori exclues du “jeu foncier”. Par exemple, la femme ne prend aucunement part aux sujets relatifs au foncier, d’autant plus qu’elle est considérée comme une étrangère non seulement dans sa famille biologique mais également dans celle de son époux.

Mais lorsqu’elle vient à se marier, un lopin de terre dénommée « beologo » dans la langue locale mooré lui est attribué par son époux ou les membres de l’Unité de production agricole (UPA) afin qu’elle puisse y produire certaines spéculations nécessaires à ses besoins socio-économiques et lui permettant d’accomplir certaines tâches socialement définies.

S’il lui est permis de cultiver les spéculations dont elle a besoin dans son « beologo », la plantation d’arbres y est en revanche proscrite à moins qu’elle n’obtienne l’autorisation du cédant (mari ou toute autre personne). De l’avis des personnes enquêtées, faire fi de cette autorisation peut être interprété comme un mépris de l’autorité de son époux et par de là de toute sa belle-famille. Ce qui peut susciter un conseil de famille dont les décisions peuvent déboucher sur la répudiation de la femme.

.

Cette situation conforte la thèse de Levasseur et *al.* (2008), selon laquelle les pratiques agroforestières peuvent constituer une entrave à l'adoption des pratiques agroforestières par certaines catégories sociales telles que les femmes. Pourtant, comme le démontrent Bergeret et Ribot (1990), les femmes sont fortement impliquées et se retrouvent en avant plan dans la plantation d'arbres collectifs lors des campagnes de reboisements. Aussi, elles sont les premières actrices dans la collecte et la valorisation des produits issus des arbres (PFNL).

Cependant, en dépit de toutes ces contraintes auxquelles elles sont confrontées, les femmes ne restent pas inactives ; elles développent des mécanismes pour les surmonter et partant, adopter les pratiques agroforestières.

Pour faire face à ces contraintes, elles pratiquent massivement la RNA qui est une technique de contournement des restrictions foncières au niveau local. Comme la plantation d'arbres sur des parcelles cultivées est interprétée comme un signe d'appropriation foncière, la RNA devient une alternative pour certaines catégories sociales notamment les femmes pour disposer d'espèces ligneuses dans les champs. D'ailleurs, cette pratique est fortement encouragée par les propriétaires terriens. Lors des transactions foncières (prêts ou dons), il est explicitement rappelé à la personne qui prête la terre l'obligation d'entretenir le parc arboré. Comme l'illustre cet extrait d'un focus group avec le Groupement de gestion forestière de Gomponsom :

On t'a donné la terre pour que tu puisses cultiver et te nourrir. Si toutefois tu veux détruire cette terre-là, sache que c'est quelque chose qu'on ne va pas te permettre de faire. C'est parce que cette terre est bonne qu'on te l'a donnée. Si

tu te dis que maintenant on t'a donné la terre et que tu peux détruire les arbres comme tu veux, on est obligé de faire barrage. En ce moment tu n'es pas à la recherche de la nourriture. Mais tu es venu pour détruire. (K.L, 72 ans, agriculteur et président du GGF ; entretien du 08/12/2021)

Également, à travers les cordons pierreux végétalisés, elles arrivent à faire régénérer certaines essences telles que le raisinier (*Lannea microcarpa*), des arbres à karité sur les bordures des parcelles agricoles. En effet, l'acte de planter étant interdit, elles jettent des graines entre les moellons aménagés le long des exploitations agricoles. Ce qui favorise la régénération de certaines essences sans avoir été plantées. En raison des réticences des propriétaires terriens à leur donner individuellement des terres à des fins de plantation d'arbres, les femmes se constituent en groupement et mènent des négociations foncières auprès de ces propriétaires terriens, et cela sous la houlette des chefs coutumiers et l'accompagnement des ONG ou structures qui promeuvent les pratiques agroforestières. C'est ainsi que de nombreuses femmes constituées en groupements disposent de parcs arborés composés principalement d'Eucalyptus, *Adansonia digitata* (baobab), *Moringa oleifera* (moringa). Ces différentes initiatives développées par les femmes leur ont permis de renforcer leur autonomisation socioéconomique dans la communauté.

2.5. « Empowerment » et contribution des femmes à l'économie domestique

Le renforcement de l'autonomisation des femmes est décrit par les acteurs (populations locales) et acteurs des projets de développement comme l'un des changements

.

majeurs opérés par les innovations agroforestières. Selon le Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID), la population rurale représente 60% des plus pauvres du pays. Pour réduire cette pauvreté rurale qui frappe beaucoup plus les femmes, le secteur des Produits forestiers non ligneux (PFNL) a été promu par les agents de développement. Pendant longtemps, le défi majeur de ce secteur (PFNL) était la transformation et la commercialisation. Aujourd'hui, les agents de développement qui font la promotion des pratiques agroforestières ont mis l'accent sur la transformation de ces différents produits.

En outre, des opportunités commerciales sont offertes aux acteurs de la filière, ce qui fait qu'on retrouve des PFNL transformés dans des magasins et autres surfaces du pays. Le marché international est également exploré et de plus en plus, on retrouve des produits (beurre de karité, soubala, pain de singe, tamarin, etc.) transformés sous diverses formes. Ce qui les permet de mieux se vendre.

Les pratiques agroforestières à travers la valorisation économique des PFNL ont amélioré les revenus des femmes et a renforcé leur autonomie dans le ménage. De nombreuses femmes s'investissent de plus en plus dans l'exploitation et la transformation et la vente de certains PFNL ; ce qui leur permet de participer à l'économie domestique et à prendre en charge certaines dépenses connexes (achat de fournitures des enfants, frais médicaux, condiments pour le repas familial, habillement des enfants, etc.). Cela a contribué à changer le statut et la perception de la femme dans la société qui en plus des rôles (production et reproduction) qui lui sont assignés par la société, joue désormais un rôle

économique non négligeable. À ce propos, dans le but d'accompagner les femmes dans la transformation du beurre de karité, l'ONG Tree Aid et ses partenaires ont implanté une unité semi industrielle de transformation des amandes de karité en beurre à leur profit dans la commune de Gomponsom. Cette unité a allégé leurs tâches dans la transformation, vu que c'était fait de façon artisanale. Des femmes de l'unité de transformation rencontrées ont confié que les pratiques agroforestières et les activités connexes mises en œuvre (unité de transformation des amandes de karité, boutiques de vente de PFNL, commercialisation des feuilles de balanites et des graines de néré, etc.) leur ont permis d'avoir une certaine autonomie vis-à-vis de leurs époux.

De plus, elles affirment avoir des revenus oscillants entre 60.000 FCFA (91,60€) et 100.000F CFA (152,67 €) par an grâce à la vente des PFNL. Elles réinvestissent ces sommes dans d'autres Activités génératrices de revenus (AGR) notamment l'élevage de petits ruminants pour un double objectif : avoir de la fumure organique pour fertiliser leurs lopins de terres accordés par leurs époux et vendre en période de soudure pour faire face à certaines urgences. Une bonne partie des femmes affirment épargner leur argent à la Caisse populaire, afin d'éviter les dépenses superflues.

.

Photo 5 : Transformation des amandes de karité par un groupe de femmes



Source : © J-C. BAMBARA, mars 2022)

En outre, les innovations agroforestières surtout les jardins nutritifs et les travaux dans l'unité de transformation des amandes de karité ont renforcé les liens sociaux entre des femmes venant de villages distincts. Au-delà des cas de conflits signalés, beaucoup de femmes interrogées soulignent que ces activités ont raffermi leurs liens sociaux.

« L'empowerment » des femmes va au-delà de la transformation et la valorisation des PFNL à des fins socioéconomiques. Les transformations induites par les promoteurs des pratiques agroforestières résident aussi dans le fait que des femmes ont été formées à la mise en place de

pépinières dans certains villages (Cf. photo 6). Ce qui contribue à démythifier ce métier jadis réservé aux hommes. Cette activité constitue également une aubaine pour elles en ce sens que les plants des pépinières sont rachetés pendant la saison pluvieuse dans le cadre des campagnes de reboisement et/ou de reforestation. Ce qui leur procure des revenus monétaires substantiels. Lesquels revenus sont utilisés dans les dépenses connexes du ménage pour soutenir leurs époux.

Photo 6 : Processus de mise en place de pépinières par un groupe de femmes à Titon



Source : © J-C. BAMBARA, avril 2022

Conclusion

Cet article a montré que les pratiques agroforestières diffusées par les agents de développement dans la province du Passoré, sont révélatrices des dynamiques des rapports sociaux de sexe entre les hommes et les femmes dans cette province. En plus, elles induisent des inégalités sociales d'autant plus que les règles foncières locales et la gouvernance autour des arbres ne sont pas favorables aux femmes qui en sont d'emblée exclues du simple fait de leur identité sexuelle.

Cependant, ces pratiques à travers les PFNL dans lesquelles les femmes s'investissent beaucoup ont contribué à réduire leur précarité économique et, partant, améliorer leur statut vis-à-vis de la communauté, eu égard à leur contribution non négligeable à l'économie domestique. Au regard des changements positifs opérés par ces innovations en termes d'accroissement de la résilience des populations locales malgré les multiples contraintes qui ne sont pas favorables aux femmes, elles apparaissent comme une *success story* permettant de relever les défis liés à la triple crise écologique, sécuritaire et humanitaire auxquels la province du Passoré est confrontée. Elles pourraient donc être dupliquées dans d'autres localités du Burkina Faso, confrontées à des mutations socio-climatiques et écologiques en termes de prévention et de lutte contre le phénomène de dégradation des ressources naturelles.

Références bibliographiques

- ALEXANDRE D-Y., 2002, *Initiation à l'agroforesterie en zone sahélienne. Les arbres des champs du Plateau Central au Burkina Faso*, IRD-Karthala, 220 p.
- BELEMVIRÉ A., MAÏGA A., SAWADOGO H., SAVADOGO M. et OUÉDRAOGO S., 2008, *Évaluation des impacts biophysiques et socioéconomiques des investissements dans les actions de gestion des ressources naturelles au nord du Plateau Central du Burkina Faso*, Étude Sahel Burkina, 94 p.
- BOFFA J.M., 2000, *Les parcs agroforestiers en Afrique Subsaharienne*, Cahier FAO Conservation 34. Rome, FAO, 260 p.
- BONKOUNGOU E.G., AYUK E.T. et ZOUNGRANA I., 1993. *Les parcs agroforestiers des zones semi-arides d'Afrique de l'Ouest*, Actes du symposium international tenu à Ouagadougou, Burkina Faso, 25-27 octobre 1993, 226 p.
- CLAVEL D., BARRO A., BELAY T., LAHMAR R. et MARAUX F., 2008, Changements techniques et dynamique d'innovation agricole en Afrique Sahélienne : le cas du Zaï mécanisé au Burkina Faso et de l'introduction d'une cactée en Ethiopie. [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement, 8(3), 0-0.
- COLIN J-Ph, LAVIGNE DELVILLE Ph et LÉONARD E., 2023, *Le foncier rural dans les pays du Sud : Enjeux et clés d'analyse*, IRD Éditions, 1002 p.
- Conseil régional du Nord, 2018, *Plan régional de développement du Nord (2018-2022)*, Rapport final, 138 p.

-
- Conseil régional du Nord, 2018, Plan régional de développement du Nord (2018-2022), Rapport final, 138 p.
- DA C. E. D, 2008, « Impact des techniques de conservation des eaux et des sols sur le rendement du sorgho au centre-nord du Burkina Faso », Les Cahiers d'Outre-Mer, 241-242, pp. 99-110
- DUGUÉ P, DJAMEN NANA P, FAURE G et LE GAL PY., 2015, « Dynamiques d'adoption de l'agriculture de conservation dans les exploitations familiales : de la technique aux processus d'innovation », Cahiers Agricultures, 24, pp. 60-68
- GILLET P., VERMEULEN C., FEINTRENIE L., DESSARD H. et GARCIA C., 2016, Quelles sont les causes de la déforestation dans le bassin du Congo ? Synthèse bibliographique et études de cas, Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement, 20, pp. 183-194.
- HERRERA R. et ILBOUDO L., 2012, « Les défis de l'agriculture paysanne : le cas du Burkina Faso », L'Homme & la Société, 183-184, pp. 83-95.
- Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 2022, *Monographie de la région du Nord*, 170 p.
- JOUBE, P., 2006, « Transition agraire : « la croissance démographique, une opportunité ou une contrainte ? » Afrique contemporaine, 217, pp. 43-54
- KABORÉ R., 2009, Dispositifs locaux de régulation, conflits fonciers et logiques d'acteurs dans le cadre d'un projet d'aménagement et de gestion des

- ressources (Centre-Nord du Burkina Faso), Thèse de doctorat en étude du développement, Institut de Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID), Genève, 329 p.
- LEVASSEUR V., OLIVIER, A. et NIANG A. 2008., « Aspects fonciers liés à l'utilisation de la haie vive améliorée », *Bois et Forêts des Tropiques*, 297 (3) : pp. 55-64.
- MADELEY J., 2002, *Le commerce de la faim : La sécurité alimentaire sacrifiée sur l'autel du libre-échange*, Éditions Écosociété, 259 p.
- MENDRAS, H. et FORSE M., 1983, *Le changement social: tendances et paradigmes*, Paris, Armand Colin, 284p
- OLIVIER DE SARDAN J-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD, Paris-Karthala, 221 p.
- OLIVIER DE SARDAN J-P., 2021, *La revanche des contextes : Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Paris-Karthala, 480 p.
- OUATTARA B., SANOU L., KOALA J. et HIEN M., 2022, « Perceptions locales de la dégradation des ressources naturelles du corridor forestier de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso », *Bois et Forêts des Tropiques*, 352, pp. 43-60.
- SAWADOGO H, BOCK L, LACROIX D et ZOMBRÉ N P., 2008, « Restauration des potentialités de sols dégradés à l'aide du zaï et du compost dans le Yatenga (Burkina Faso) », 12 (3) *Biotechnol. Agron. Soc. Environ*, pp. 279-290

.

- SEGHIERI J., 2017, Systèmes agroforestiers soudano-sahéliens : tradition ou innovation ? La revue Liaison Énergie-Francophonie est publiée trimestriellement par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), pp. 92-95
- TORQUEBLAU E., 2007, *L'agroforesterie : des arbres et des champs*, Paris : L'Harmattan, 154 p.
- YUNG J-M., ZASLAVSKY J., DEVÈZE J-C., 1992, *Pour une prise en compte des stratégies des producteurs*. Montpellier : CIRAD-SAR, 76 p.
- ZONGO M., « Terre d'État, loi des ancêtres ? Les Conflits fonciers et leurs procédures de règlement dans L'Ouest du Burkina Faso », Cahiers du CERLESHS TOME XXIV, 33, pp. 120-145.